

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 12 Novembre 2020

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an Deux Mil vingt, le jeudi 12 novembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 6 novembre 2020

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, M Didier REYMONDON, Mme Monique RAGEYS, M René VALLIER, M Didier LUXEMBOURGER, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER M Jean-Luc GOUTAGNY, Noël BROCHIER, Mme Sylvie THIVILLIER.

Absente excusée : Mme Angélique PIBOLLEAU, pouvoir à M Didier REYMONDON

Secrétaire de séance : M Jean-Pierre KHIREDDINE

Début de séance à 20h00

En raison de la situation sanitaire due au COIVD 19, la situation a lieu sans public autorisé.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 octobre 2020.

Unanimité

• DELIBERATION : ACCEPTATION DE LA SUBVENTION DU DEPARTEMENT PRODUIT DES AMENDES DE POLICE et ENGAGEMENT A REALISER LES TRAVAUX -AMENAGEMENT DE SECURITE HAMEAU CHAVANNES

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 10 juillet 2020, sollicitant une subvention du Conseil Départemental du Rhône pour un aménagement de sécurité au hameau de Chavannes pour un montant prévisionnel de 18 838.00 € HT. Il s'agit de réaliser l'aménagement d'une écluse avec rétrécissement axial et création de trottoirs. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental a procédé à la répartition du produit 2020 des amendes de police relatives à la circulation routière lors de sa séance du 9 octobre 2020 et a décidé d'attribuer à la commune de Pomeys une subvention de 9 419 €, sous réserve que la commune s'engage à faire réaliser ces travaux.

Unanimité

• DELIBERATION : SOLDE DE LA SUBVENTION A L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) – ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

L'école privée étant en contrat d'association, la majorité des dépenses (salaires et charges du personnel, chauffage, électricité, entretien du bâtiment...) liées à l'école sont financées par le budget communal. La demande de l'OGEC pour cette année, dans le cadre de ce contrat s'élève à 44 796.81 €. Un acompte de 30 000 € avait été versé en octobre 2020 (Délibération N°20201015-08), le solde est de 14 796.81 €.

Unanimité

• DELIBERATION : COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2019

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif. Unanimité

DECISION PROJET MAISON ASSISTANTES MATERNELLES : Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du projet de construction, rue du tilleul, d'un immeuble de 15 logements par la société PRODEXIA, il nous est offert l'opportunité d'acheter en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) un local de 120 m² + terrasse extérieure. Il s'agirait d'installer une maison d'assistantes maternelles susceptible d'accueillir 12 enfants. A ce jour, il y a peu d'assistantes maternelles à Pomeys. Des projets de nouvelles constructions se profilent ce qui entraînera certainement l'arrivée de nouveaux enfants à garder. Le conseil municipal est unanime pour se positionner sur ce projet qui permettra également de diversifier les modes de garde. Dans le même temps, le conseil avait fait une demande de DETR afin de savoir quel montant de subvention pourrait être attribué sur un tel projet. Nous avons eu le retour, une subvention de 118 800 € nous a été allouée sur un montant total de 237 060 € HT, soit 50% de subvention.

RENOUVELLEMENT DE DEUX DEFIBRILLATEURS : Les deux défibrillateurs seront changés la semaine du 16 novembre.

QUESTIONS DIVERSES :

Recensement de la population : Chrystel CANU et Annick GRANGE seront nommées agents recenseurs pour conduire le recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

MARCHÉ BIBLIOTHEQUE : le dossier de consultation des entreprises sera lancé avant la fin novembre. Le chantier devrait démarrer en février. Le groupe de travail va être réactivé pour travailler sur du « concret ». Une subvention va de nouveau être sollicitée auprès de la DRAC pour le mobilier et le matériel informatique.

CCAS : Les colis seront remis aux personnes de plus de 75 ans et celles domiciliées à l'hôpital avant Noël. En cette année de crise sanitaire, l'après-midi festive ne pourra avoir lieu. Les membres du CCAS et les conseillers municipaux sont chargés de les apporter à domicile.

COMPTE RENDU COMMISSIONS COMMUNALES :

COMMISSION VOIRIE : Il est signalé que la vitesse est excessive sur plusieurs tronçons. Il en ressort que la vitesse est un problème récurrent sur toute la commune et au-delà. La commission, attentive à ce sujet, va continuer de travailler sur cette problématique.

COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION : Cette année, le bulletin municipal sera conçu par Virginie FERNANDEZ et imprimé par IML.

La séance est levée à 22h40

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 17 décembre à 20h00